

**L'équipe du PTSM38 vous souhaite une belle entrée dans le printemps !**

*Vous recevez cette septième newsletter du PTSM 38 car vous en êtes pilotes, acteurs, partenaires, contributeurs aux diagnostic et groupes de travaux initiaux ou bien simplement intéressés par la démarche. Très bonne lecture !*



## PTSM 38 : La lettre d'info

N°7 - Printemps 2024



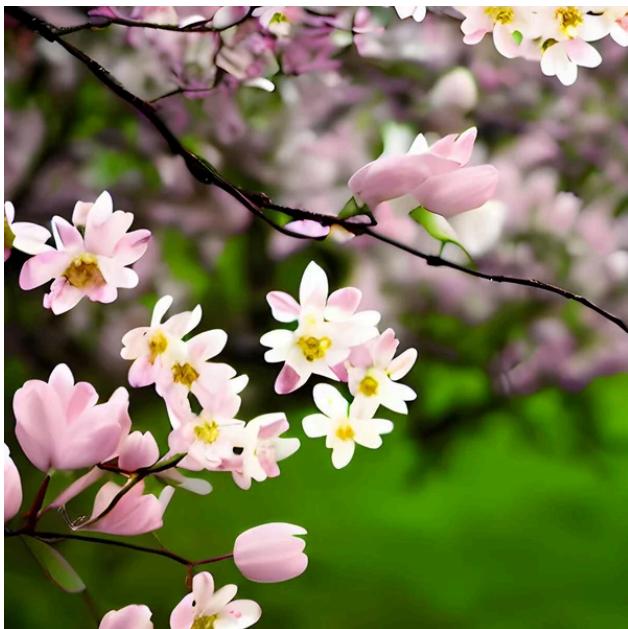
## Quoi de neuf dans le PTSM 38?

Le Projet Territorial de Santé Mentale de l'Isère propose désormais sa newsletter. Vous y trouverez régulièrement toute l'actualité du projet, la présentation des **acteurs**, des **ressources** diverses, un zoom sur des **actions spécifiques**...  
Merci à tous les partenaires qui ont contribué à cette septième édition !

[consultez la page PTSM](#)

## Au menu ce mois ci !

- **ACTU** - Quelques nouvelles de la campagne de 10 portraits
- **KESAKO?** : La feuille de route nationale "Santé mentale et Psychiatrie"
- **ZOOM SUR** : Les formations en Prévention du suicide, portées en Isère par l'IREPS
- **PORTRAIT** : Dialogue avec MM. Mehdi BEHLOUL et Thomas BOULZE, fondateurs de l'association Espairs38
- **INFO DISPOSITIF** : La formation *PRISME* à destination des travailleurs sociaux isérois, portée par la DDETS
- **RETOUR SUR**: Le lancement de nouveaux groupes de travail dans le cadre du PTSM; Les dix ans du C3R; Le lancement du Contrat Local de Santé (CLS) métropolitain; L'ouverture du nouveau site internet de l'association K2/Entrelien; Le lancement de *StrataGEM*, le nouveau GEM du Pays Voironnais.
- **AGENDA** : Les prochaines dates à retenir



- *Un beau printemps à toutes et tous -*  
*Nous vous souhaitons une bonne découverte*  
*des dernières actualités du PTSM!*

## ACTU - Quelques nouvelles de la campagne de portraits



CAMPAGNE DE PORTRAITS

POUR PARLER DE SANTE MENTALE AUPRES DU GRAND PUBLIC

Portée par l'Instance Régionale d'Education et de Promotion à la Santé (IREPS) dans le cadre du PTSM, la **campagne de 10 portraits visant à lutter contre la stigmatisation auprès du grand public en valorisant les parcours de rétablissement en santé mentale** avance à grands pas !

Suite à l'appel à participation largement diffusé dans le département, **plusieurs personnes volontaires** pour prendre part à la réalisation des portraits se sont réunies une première fois fin 2023 à Grenoble et à Bourgoin-Jallieu. Des **premières rencontres**, collective puis individuelles, **avec la photographe** investie sur le projet ont eu lieu depuis ce début d'année 2024; les **prises de vues sont en cours** et devraient prendre fin début juin.

Une **phase active de recherche de financements** est actuellement engagée afin de couvrir les frais à venir autour des impressions et encadrements photos, de l'organisation de temps conviviaux proposés aux participants et des supports de communication qui seront valorisés à l'occasion de l'exposition itinérante.

*Pour toute piste de financement possible, n'hésitez pas à contacter l'équipe de l'IREPS : [maud.boisgallou@ireps-ara.org](mailto:maud.boisgallou@ireps-ara.org) ou [pauline.chuzeville@ireps-ara.org](mailto:pauline.chuzeville@ireps-ara.org). Merci !*

## KESAKO? La feuille de route de la santé mentale et de la psychiatrie

Depuis le 28 juin 2018, le gouvernement français s'est doté d'une **Feuille de route « santé mentale et psychiatrie »** qui s'inscrit dans les orientations stratégiques nationales en matière de santé. Elle est actuellement portée par la **Délégation ministérielle à la Santé Mentale et à la Psychiatrie**, sous l'égide du Professeur et psychiatre Frank Bellivier, et se veut déclinée dans les territoires par les Agences régionales de Santé, notamment à travers **les PTSM**.

Cette Feuille de route prend la forme d'un plan stratégique composé de **37 actions** concrètes répondant elles-mêmes à **trois axes de travail principaux** :



1. Promouvoir le bien-être mental, prévenir et repérer précocement la souffrance psychique, et prévenir le suicide ;
2. Garantir des parcours de soins coordonnés et soutenus par une offre en psychiatrie accessible, diversifiée et de qualité ;
3. Améliorer les conditions de vie et d'inclusion sociale et la citoyenneté des personnes en situation de handicap psychique.

**Pour retrouver davantage d'informations sur l'élaboration et la déclinaison de la feuille de route ainsi que sur le dernier état d'avancement en date de mars 2023 :** <https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/sante-mentale/Feuille-de-route-de-la-sante-mentale-et-de-la-psychiatrie-11179/>

#### --- **Tour de France des PTSM**

Le Délégué ministériel et son équipe parcourent actuellement la France à la rencontre des **PTSM**. Ils seront à Lyon pour échanger avec l'ARS et les PTSM de la région AURA le 18 juin prochain.

---

## **Zoom sur - La prévention du suicide, à travers les formations organisées par l'IREPS en Isère**

La France présente **l'un des taux de suicide les plus élevés d'Europe**. Selon l'Observatoire du suicide, le nombre de décès estimés en 2017 est de 9 203. A titre de comparaison, la mortalité routière se situe loin derrière avec 3 684 personnes tuées en 2017. De plus, un suicide expose 135 personnes qui se sentent émotionnellement concernées et entraîne un impact traumatique d'intensité variable pour 6 à 14 personnes.

Néanmoins depuis 20 ans, le taux de suicide est en **baisse tendancielle**. Cela démontre que les **efforts de prévention** sont efficaces mais restent insuffisants. En 2018, le Ministère chargé de la Santé a inscrit la **prévention du suicide comme une priorité**. Depuis, des moyens supplémentaires ont été déployés avec :

- la **mise en place du 3114**, numéro national de prévention du suicide depuis 2021,
- le **dispositif VigilanS** pour un maintien du contact avec les personnes ayant fait une tentative de suicide, depuis 2020 en Auvergne-Rhône-Alpes (ARA),
- des **actions de prévention** de la contagion suicidaire avec le **programme Papageno** pour parler du suicide avec justesse et notamment améliorer le traitement médiatique,
- de **nouvelles formations adaptées au profil des professionnels**, coordonnées par les ARS, permettant aux professionnels:
  - d'organiser la prise en charge à court terme en fonction de la nature de la crise
  - d'évaluer une potentielle crise suicidaire et d'orienter les personnes vers les ressources adaptées,

- la formation **Sentinelles** qui quant à elle propose aux participants d'intégrer des dispositifs de prévention, visant à améliorer le repérage des personnes en situation de crise suicidaire dans un milieu donné. Cette formation s'adresse aux citoyens, dans le cadre de leurs activités associatives ou professionnelles, qui seront des écoutes discrètes, volontaires et aidantes pour la population. Ces dispositifs s'appuient sur la philosophie du souci de l'autre, élargissant le champ de la prévention du suicide aux citoyens qui souhaitent s'y engager.

### **Le rôle de l'IREPS**

Dans sa mission de **Promotion de la Santé Mentale**, l'IREPS ARA est missionnée par l'ARS pour accompagner les actions de prévention du suicide (accompagnement, organisation des formations, organisation de temps de rencontres...).



### **En Isère**

Grâce à sa connaissance des acteurs du département, l'IREPS ARA en lien avec l'ARS identifie les acteurs ou dynamiques pouvant être portées en prévention du suicide et les accompagne, selon les priorités définies.

Depuis 2021, **10 formations** ont été organisées par l'IREPS en Isère - **136 personnes ont été formées** et **2 collectifs** ont été accompagnés : l'un au niveau du département et l'autre sur le territoire du Haut-Rhône Dauphinois. Un nouveau groupe d'acteurs est en train de se constituer sur le territoire d'Echirolles Pont-de-Claix.



Les réunions de travail avec les différents acteurs ont pour objectifs l'interconnaissance, le partage d'expérience, et l'identification de ressources selon les territoires. Ainsi l'IREPS ARA facilite la mise en lien des professionnels et citoyens dans la prévention du suicide pour viser un accompagnement fluide des personnes.

### **Un objectif du PTSM en Isère**

Les formations autour de la prévention du suicide s'inscrivent dans **l'objectif du PTSM** de "sensibiliser les acteurs de première ligne à la santé mentale" (**action D.2.1**).

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter l'IREPS à l'adresse <a href="mailto:formation38@ireps-ara.org"><span style="color:#ffffff;font-size:16px;"><strong>formation38@ireps-ara.org</strong></span></a><span style="color:#ffffff;font-size:16px;"><strong> </strong>et consulter le site du 3114 :&ampnbsp</span><a href="https://3114.fr/"><span style="color:#ffffff;font-size:16px;"><strong>https://3114.fr/</strong></span></a>

# ***PORTRAIT - Mehdi Behloul et Thomas Boulze, fondateurs de l'association ESPAIRS38, collectif de pair-aidants en Isère***



**Bonjour à tous deux, merci beaucoup de venir à notre rencontre aujourd'hui, nous en sommes très heureux ! Vous êtes tous les deux pairs aidants diplômés et membres de l'association ESPAIRS Isère.**

*En exergue de cet entretien, nous avons longuement échangé avec Mehdi et Thomas sur leurs parcours de vie respectifs ainsi que sur le sens qu'ils donnaient chacun à leur engagement dans ce grand champ innovant de la pair-aidance. Pour retrouver ces éléments et l'intégralité de ce portrait passionnant, nous vous encourageons vivement à les consulter ici sur le site du PTSI : <https://mrsi.fr/ptsm/ressources/portraits/>:*

## **Pourriez-vous nous en dire plus sur la création de l'association ESPAIRS38 ?**

**M.B** : En ayant évolué en tant que pair-aidant pendant de nombreuses années, cette expérience a mis en lumière que de promouvoir cette posture dans le cadre d'une association devenait vraiment pertinent, avec l'importance primordiale d'un management de qualité et adapté et une organisation favorable à l'épanouissement de cette jeune pratique. C'est sous l'impulsion de ma camarade de promotion Camille Niard et de Céline Descamps (cheffe de projet du PTSI du Rhône) que s'est créée l'association ESPAIRS Rhône. Au départ, il s'agissait de collecter des fonds pour financer nos formations dans le DU Pair-Aidance lyonnais. J'étais personnellement chargé de développer de nouvelles plateformes d'Espairs mais le Covid a mis un coup d'arrêt à nos projets.

**T.B** : Quand nous nous sommes rencontrés avec Mehdi en 2022, nous avons pensé qu'il serait intéressant de poursuivre cette idée d'antenne locale en Isère pour déployer nos projets. Nous avons déposé nos statuts associatifs en préfecture en octobre 2022. Nous sommes donc toujours affiliés à ESPAIRS Rhône dont Mehdi est membre au Conseil d'Administration, mais nous avons la main sur les activités, qu'il nous reste encore à étoffer, menées en Isère. Nous sommes les deux membres les plus actifs de l'association mais nous interagissons régulièrement avec des personnes intéressées par nos missions. Il n'est pas aisément de constituer une équipe ; les relations humaines, les difficultés liées aux troubles et aux parcours de vie de chacun... ce n'est pas toujours évident.

## **Quelles premières activités avez-vous pu mettre en place cette année ?**

**M.B et T.B** : Nous avons par exemple signé cette année une Convention d'un an renouvelable avec le Cotagon, dont nous avons rencontré (grâce à l'UNAFAM) le directeur M. Betou, qui a été d'une grande écoute et nous a permis de montrer que nous pouvions apporter quelque chose au collectif. Nous avons ainsi animé 7 ateliers auprès des personnes accueillies dans le Centre, autour du rétablissement. Nous avons pu également en animer un second autour de la pratique des échecs et de ses vertus cognitives ; il a été très apprécié par les bénéficiaires. En parallèle, nous accompagnons aussi des personnes concernées qui en expriment le besoin par téléphone, en s'appuyant sur notre expérience personnelle du processus de rétablissement et en les orientant vers les structures et ressources que nous connaissons sur le territoire. Elles sont orientées vers nous par des partenaires, comme Messidor par exemple.

## **Et quels seront vos envies et projets pour 2024 ?**

**T.B** : Nous avons des idées pour poursuivre nos activités en 2024 ! Nous espérons pouvoir construire un partenariat avec la clinique du Grésivaudan qui accueille des jeunes ayant rencontré leurs premières crises. Nous sommes en lien avec le

service de l'ALPA, piloté par la Fondation Boissel à Bourgoin-Jallieu, qui intervient à la confluence du terrain psychique et social. Le projet nous paraît passionnant, bien que nous soyons lucides aussi sur nos limites. Des éducateurs spécialisés du service ont souhaité nous rencontrer et nous faire intervenir auprès d'une vingtaine de bénéficiaires. Là aussi nous avons eu de bons retours. Nous espérons que la hiérarchie sera aussi réceptive pour pouvoir mettre en place une activité commune en 2024. Nous aimerais développer aussi des choses autour du jeu d'échecs et des arts-plastiques/écriture ; nous réfléchissons à la création d'ateliers spécifiques.

**M.B** : On est aussi en contact avec le Café Chimère tenu dans le centre-ville de Grenoble par Elisabeth, avec qui nous avons un très joli lien. L'idée serait de pouvoir nous y rendre un lundi sur deux pour y animer des ateliers auprès de personnes concernées. Nous venons de faire appel à une graphiste pour communiquer sur nos actions (plaquettes, flyers, site internet). Nous sommes aussi en lien avec la Maison des Associations de Grenoble pour peut-être y obtenir un local afin de gérer l'association de manière plus confortable et faire partie aussi de l'écosystème local. Nous sommes aussi en lien avec la Maison des Usagers du CHAI qui vient d'ouvrir. Nous aimerais beaucoup pouvoir rencontrer Mme Bourrachot, directrice du CHAI, pour pouvoir lui présenter notre projet et nos activités.

### **Que vous faudrait-il aujourd'hui pour développer davantage les activités d'ESPAIRS Isère ?**

**M.B** : De la communication et des rencontres autour de notre projet associatif et des activités que l'on peut proposer. Nous avons besoin d'un relai notamment auprès des structures de soins, notamment des CMP. Nous sommes très accessibles mais aussi quelque part vulnérables ; notre filet de sécurité consiste à accompagner des personnes qui sont par ailleurs engagées dans un parcours de soin, pour qu'un relai puisse être trouvé et que l'on ne se retrouve pas personnellement dans des situations trop complexes à gérer.

**T.B** : Et puis bien sûr il faut le dire, des financements. Les enjeux sont un peu contradictoires : nous devons faire nos preuves auprès des financeurs mais avons besoin de fonds pour mettre en place nos activités. C'est le serpent qui se mord la queue. Par ailleurs, beaucoup de financements vont actuellement vers le déploiement des Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) et des Collectifs d'entraide et d'insertion sociale et professionnelle (CEISP), les nouveaux Clubhouses, ce qui est très bien, mais cela vient limiter les financements qui pourraient être destinés et attribués à la pair-aidance. La pair-aidance qui est, pourtant, notifiée comme une priorité ; en témoigne la place qu'occupe son développement dans le PTSI de notre Département. En intégrant le collectif de préparation de la journée d'information sur la pair-aidance qui s'est tenue en juin 2023 au CHAI, nous avons vraiment voulu contribuer à porter le message auprès des soignants pour intégrer des pair-aidants professionnels dans les services et de s'en donner les moyens humains, comme financiers. Avec ESPAIRS, nous visons à proposer également une alternative, par l'animation d'activités en « prestations », extérieures aux structures. Cette proposition est complémentaire du plaidoyer que nous souhaitons mener par ailleurs avec les acteurs de la pair-aidance. Nous avons été très proactifs, souvent bénévolement, pour montrer cette année ce que nous pouvions proposer ; nous aimerais beaucoup pouvoir voir notre travail valorisé en 2024.

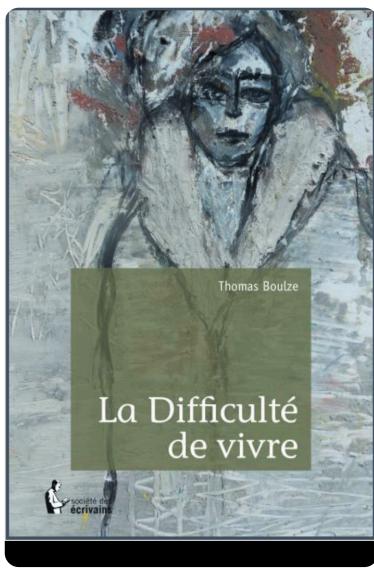
**M.B** : Quelques postes de pair-aidants s'ouvrent ailleurs en France, à Marseille, Lyon, Saint-Etienne, avec l'émergence des DU. Ici à Grenoble, il n'y a pas eu de promotion cette année faute de débouchés salariés. Nous trouvons cela dommage tant nous croyons dans ce modèle et ces nouvelles pratiques. Nous aimons dire que nous sommes devenus les personnes que nous aurions aimé rencontrer sur notre chemin personnel.

### **Un grand merci à tous deux pour ces éclairages passionnants et la sensibilité avec laquelle vous avez partagé ce qui vous animait ainsi que votre projet. Comment peut-on vous contacter pour en savoir davantage ?**

**Espairs Isère**  
**Collectif de Pair-aidance**  
[espairs.isere38@gmail.com](mailto:espairs.isere38@gmail.com)

Nous sommes joignables et nous recherchons sans cesse de nouvelles personnes intéressées pour se joindre à notre aventure. N'hésitez pas à nous contacter !

Artiste dans l'âme, Thomas Boulze peint et écrit également. Il partage avec nous ici l'un de ses ouvrages, *La Difficulté de Vivre*, dont vous pouvez découvrir la quatrième de couverture. Cet ouvrage est publié aux éditions Société des Ecrivains. Belle lecture !



Je deviens l'homme révolté camusien; ayant remporté le duel contre l'immobilisme scellé de tant d'années, je deviens l'activité même, je m'affranchis de la contingence sartrienne. Dans ma poitrine, une grande voile de navire est battue violemment par le vent – je suis le volontariat héroïque et tragique de Rimbaud, je chevauche un destin parent à celui de Lawrence d'Arabie, je suis *La Forza Del Destino* de l'opéra de Verdi. Don Quichotte résolu, je combattrai les impétueux moulins de la souffrance humaine. Du patient, je deviens thérapeute; de celui qui fut secouru, je deviens celui qui va secourir. Vain que j'étais, me voilà utile et animé; j'ai maintenant un beau devoir, qui m'enrichit et me justifie.»

C'est un témoignage peu commun auquel nous convie le peintre Thomas Boulze. Plus qu'un regard sur une vie, c'est une fenêtre sur une âme: une odyssée poétique traversée par un lyrisme omniprésent, riche et référencé, qui vient rendre hommage aux plus grands artistes en un même élan, gracieux et torturé, subtil et contagieux. Une sensibilité à fleur de peau, une plume fiévreuse : *La Difficulté de vivre* est une confession qui ne laisse pas indifférent.

## **Info dispositif - La formation PRISME : soutenir les travailleurs sociaux dans l'accompagnement en santé mentale des personnes en situation de précarité**



### **La campagne régionale 2023-2026 des formations PRISME**

Les formations « **PRISME – Précarité et santé mentale** » s'adressent aux professionnels accompagnant des publics en situation de grande précarité. Organisées par l'ORSPERE-SAMDARRA – l'Observatoire national « santé mentale et vulnérabilités sociales », basé à Lyon – et financées par la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, ces sessions de formation sont dispensées dans l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes. Elles ont pour objectif **d'outiller les professionnels** afin qu'ils puissent **améliorer leur accompagnement et guider vers une prise en charge en santé mentale des personnes en grande précarité**. Leur trame reprend le contenu proposé à travers les formations aux **Premiers Secours en Santé Mentale** (PSSM). Les structures peuvent ainsi orienter gratuitement les professionnels de leurs équipes, qu'ils soient travailleurs sociaux, personnels socio-éducatifs, personnels administratifs et techniques, agents d'accueil, surveillants de nuit, travailleurs pairs, etc.

Les formations se déroulent en **présentiel** sur deux journées et se destinent à 15 professionnels par session. Une formule **en distanciel** est également disponible et se présente sous forme d'un webinaire de 2h. Chaque session peut accueillir jusqu'à 150 personnes, professionnels comme bénévoles des structures accompagnant des publics en grande précarité.

[Les programmes de la formation](#)

Pour le Département de l'Isère, les formations PRISME sont coordonnées par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) et s'adressent en particulier aux travailleurs sociaux du secteur « Accueil, Hébergement, Insertion » (AHI). Trois sessions ont déjà été accueillies à Grenoble dont la dernière s'est déroulée les 4 et 5 avril derniers.



## PRÉFET DE L'ISÈRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

D'après les premiers retours recueillis et bilans effectués, les participants semblent très satisfaits, encourageant ainsi la poursuite et le déploiement de cette offre de formation. Une prochaine session sera ainsi proposée **les 7 et 8 novembre 2024** dans les locaux de la DDETS à Grenoble.

### **Comment s'inscrire ?**

Auprès de l'ORSPERE-SAMDARRA via leur site :

<https://orspere-samdarra.com/evenement/formations-presentiel-prisme-precarite-et-sante-mentale/>

*Les inscriptions pour la session de novembre 2024 seront ouvertes environ 3 mois avant.*

Pour s'inscrire à la formule « webinaire » en distanciel : <https://orspere-samdarra.com/evenement/webinaires-prisme-precarite-et-sante-mentale/>

## **Formation - "Elus locaux et santé mentale : comprendre et agir"**

Dans les suites des rencontres menées en 2023 auprès des élus du nord-Isère autour des enjeux touchant à la santé mentale de leurs habitants, l'**Association des Maires de l'Isère (AMI)** organise une **formation** destinée à l'ensemble des édiles isérois le **mercredi 12 juin 2024, de 9h à 12h30, à Saint-Cassien**. Elle sera animée par l'IREPS et abordera les déterminants de la santé mentale, les ressources et les acteurs du territoire ainsi que les actions en prévention et promotion de la santé mentale menées au niveau local.

*Pour les élus et leurs équipes techniques qui souhaitent s'inscrire, rendez-vous sur le site de l'AMI (formulaire à télécharger en bas de page): <https://www.maires-isere.fr/formation/elus-locaux-et-sante-mentale-comprendre-et-agir/>.*

## **Retour sur - Les dernières actualités du PTSM et de la santé mentale en Isère**



**PTSM 38**

Projet territorial de santé mentale de l'Isère

GROUPES DE TRAVAIL 2024



*Entrelien*

## Le lancement de nouveaux groupes de travail dans le cadre du PTSM

Les porteurs d'actions et partenaires du PTSM se sont réunis en ce début d'année pour initier **quatre groupes de travail** autour de **1) la journée annuelle de la pair-aidance; 2) le logement accompagné; 3) la création d'un collectif départemental d'usagers et 4) l'organisation de la grande journée partenariale du PTSM à venir le 10 décembre prochain.**

Ces travaux répondent aux priorités fixées par la gouvernance du PTSM pour la période 2024-2026.

## Les dix ans du C3R

Le **Centre Référent de Réhabilitation Psychosociale et Remédiation Cognitive (C3R)** célébrait le 19 janvier dernier **son dixième anniversaire** lors d'une matinée "Portes Ouvertes".

La directrice du CHAI, Véronique Bourrachot, le Dr Benjamin Gouache, responsable du C3R, et le Dr Elisabeth Giraud-Baro, fondatrice du centre de réhabilitation et psychiatre au RéPsy, ont partagé l'histoire et les perspectives du C3R, en soulignant le rôle essentiel du Centre dans la diffusion des soins de réhabilitation psychosociale et des pratiques orientées rétablissement.

## Le lancement du Contrat Local de Santé (CLS) métropolitain

Le 18 mars dernier se tenait une première réunion plénière visant à fixer les objectifs du futur CLS métropolitain dont la signature est prévue pour cette année 2024.

L'équipe du PTSM s'est associée à cette réflexion collective ainsi qu'au Comité technique réuni le 9 avril autour des "actions concertées autour de la santé mentale". L'élaboration des fiches actions du futur CLS a pu être ainsi initiée. A suivre!

## La mise en ligne du nouveau site internet de l'association K2/Entrelien

L'association K2/Entrelien, membre actif du PTSM, inaugure son nouveau site internet !

Pour retrouver les missions et les activités de l'association ainsi que de riches témoignages de personnes concernées par la bipolarité et vivant dans le bassin grenoblois, rendez-vous sur la page: <https://www.bipolairegrenoble-entrelien.com/>.



Un espace forum a permis de faire découvrir les différentes missions du C3R : formation, recherche, partenariat et soins. Les participants ont pu découvrir divers témoignages ainsi que le parcours de soins d'un usager du C3R via des ateliers interactifs. Avec une centaine de professionnels présents, à la fois du CHAI et des partenaires du médico-social sur le territoire, l'anniversaire du C3R a rencontré un véritable succès, offrant un moment à la fois convivial et pédagogique.

**Horaires d'ouverture**  
lundi : 9h 12h / 13h 17h  
mercredi : 10h 12h / 13h 17h  
jeudi: 13h 17h  
vendredi : 10h 12h / 13h 19h  
samedi : 13h 19h  
**12 rue Grande  
38500 VOIRON**

**stratagem38@gmail.com**  
Téléphones contact :  
09 55 95 24 79  
SONIA 07 67 21 72 85  
ELODIE 06 89 82 07 22

## Le lancement de StrataGEM, le nouveau GEM du Pays voironnais

Financé par l'ARS et parrainé par le Cotagon, un nouveau GEM isérois voit le jour dans le Pays Voironnais ! StrataGEM38 se veut un "lieu d'accueil pour les adultes qui présentent une fragilité psychique" et propose un espace libre et convivial pour (re)tisser le lien social.

**Coordonnées du GEM ci-contre.**

"Le pair-aidant m'a permis de reprendre confiance en moi, d'avoir un traitement adapté, d'avoir un suivi personnalisé avec des rendez-vous réguliers. Il m'a permis de mieux connaître ma maladie, de prendre contact avec des spécialistes et avec des professionnels de santé, de participer à des groupes de paroles. Il m'a permis de connaître mes droits en tant que patient".

N.

## AGENDA : Les prochains rendez-vous



- \***14 mai** : Prochaine réunion du GT "Collectif départemental d'usagers"
- \***16 mai**: Forum 2024 "Santé vous bien!", ville (CLSM) de Fontaine
- \* **22 mai**: Journée InterGEM, à Combloux (organisée par le GEM *Le lien qui fait du bien* (74))
- \***27 mai**: Matinée Addicto ! - Conférence "Etat transitoire à l'adolescence/psychopathologie à l'adolescence" (salle rue Marcel Cachin, Fontaine), CLSM Grenoble et Fontaine
- \***Mai/Juin**: rencontres prévues avec les CLSM et des CPTS de l'Isère en vue de la prochaine CSSM
- \***12 juin**: Formation "Elus locaux et santé mentale : comprendre et agir" (IREPS et Association des Maires de l'Isère)
- \***Juin**: Seconde édition de la Journée de la pair-aidance (*ESMPI, date à venir*)
- \***18 juin**: Visite du délégué interministériel à la santé mentale auprès de l'ARS AURA (Lyon) en présence des PTSM
- \* **2 juillet** : CSSM - **Save the date !**
- \***10 décembre**: CSSM et Journée partenariale du PTSM (à Voreppe) - **Save the date!**

**Vous souhaitez vous abonner ou contribuer à la prochaine newsletter ? N'hésitez pas à nous contacter !**

**@ [coordinatrices.ptsm@mrsi.fr](mailto:coordinatrices.ptsm@mrsi.fr)**

### Coordination du PTSM38

**GCS MRSI**

16 RUE DU TOUR DE L'EAU, 38400, SAINT MARTIN D'HERES

This email was sent to {{contact.EMAIL}}

You've received this email because you've subscribed to our newsletter.

[Unsubscribe](#)

